

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

وَكُلُوا مِمَّا رَزَقَكُمُ اللَّهُ حَلَالًا طَيِّبًا وَاتَّقُوا اللَّهَ الَّذِي أَنْتُمْ
بِهِ مُؤْمِنُونَ.

وَقَالَ رَسُولُ اللَّهِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ:

التَّاجِرُ الصَّدُوقُ الْأَمِينُ مَعَ النَّبِيِّينَ وَالصِّدِّيقِينَ
وَالشُّهَدَاءِ.

LE GAIN LICITE ET L'EFFORT PERMANENT

Chers musulmans !

Dans le verset que je viens de lire, Notre Créateur dit : « **Et mangez de ce qu'Allah vous a accordé de licite et de bon. Craignez Allah, en qui vous avez foi.** »¹

Dans le hadith que je viens de citer, notre Prophète (s.a.s) dit : « **Les commerçants honnêtes et dignes de confiance, les prophètes, les personnes de confiance et les martyrs seront ensemble.** »²

Chers croyants !

Allah, qui porte aussi le nom de "Razzak" (le Très-Pourvoyeur) nous a accordé d'innombrables bienfaits. Il nous demande de gagner notre subsistance de manière licite et de s'éloigner des interdits. Afin de gagner notre subsistance dans les limites du licite, Allah nous conseille de fournir des efforts en ce sens en disant ainsi : « **Adorez-Le et soyez-Lui reconnaissants. C'est à Lui que vous serez ramenés.** »³

Mes chers frères et sœurs !

Le gain licite consiste à se rendre compte que "la meilleure des bouchées" ne peut être que le fruit d'un bienfait obtenu par l'effort et la lumière des yeux. Cela revient également à mesurer et peser infailliblement ainsi qu'à parler et agir honnêtement. Le gain licite revient à fournir l'effort nécessaire dans son travail, à rétribuer à sa juste valeur celui qui a fourni cet effort et enfin à faire fructifier ses gains et son existence à travers le respect des droits des serviteurs et des droits publics.

Le gain licite ne doit pas être synonyme de diminution spirituelle alors qu'il augmente en quantité. Cela revient à ne pas être le prisonnier de la quête matérielle sans fin et de l'ambition dévorante ainsi qu'à la transgression du droit d'autrui. Le gain licite revient aussi à se préserver du mensonge, de la tromperie et de la trahison, ainsi que de considérer le gain illicite comme une braise brûlante qui incendie l'estomac.

Honorables musulmans !

Malheureusement, les temps modernes affectent l'éthique professionnelle et commerciale. Certes, les personnes honnêtes, dignes de confiance ayant la sensibilité pour la distinction entre le halal et le haram et qui sont attentifs aux droits des employeurs et des employés sont certainement majoritaires. Cependant, le nombre de personnes focalisées aux biens matériels augmentent aussi. Il ne faut pas oublier que le travail et le commerce sont également des actes rituels qu'il faut réaliser avec dignité.

Par ailleurs, l'Islam considère que chaque morceau qui transite par notre gorge doit être halal en tant qu'exigence de notre foi. Il nous ordonne d'éviter strictement toutes sortes d'actes illicites tels que l'alcool et son commerce, tous les jeux de hasard impliquant l'argent, toutes sortes d'intérêts, le vol, la corruption, l'usure, la contrebande de biens publics, le stockage spéculatif et le marché noir. N'oublions pas que quiconque gagne du halal et le dépense de manière licite, son culte et sa prière seront acceptés. Ses revenus seront remplis d'abondance et sa maison sera en paix. Il atteindra finalement l'agrément et le paradis d'Allah. Et quiconque mange, boit et s'habille d'une manière illicite, sa richesse diminuera et sera inutile. Il sera perdant alors qu'il se pensait gagnant. Le bonheur de ce monde disparaîtra et dans l'au-delà il subira les tourments de l'Enfer. En effet, le Prophète (s.a.s) dit : « **Le corps qui se nourrit de haram est digne d'aller en enfer.** »⁴

Chers musulmans !

Construisons notre vie professionnelle et commerciale sur l'honnêteté et la sincérité, comme il se doit dans tous les domaines de notre vie. Préservons les limites du halal et du haram fixées par Allah. Gagnez le halal, produisez le halal, mangez le halal et dépensez le halal. Ne préférons pas les biens matériels et temporels au bonheur permanent de l'au-delà.

Je termine mon sermon avec l'avertissement suivant du Messenger d'Allah (s.a.s) : « **Au Jour du Jugement dernier, l'homme ne pourra pas quitter la présence de son Seigneur jusqu'à ce qu'il soit amené à rendre compte d'où il a gagné sa richesse et où il l'a dépensée.** »⁵

Chers musulmans !

Depuis le début de cette semaine, nos enseignements coraniques ont commencé. Nos inscriptions aux cours coraniques pour les groupes d'âge de 4 à 6 ans et principalement nos sœurs, continuent. Je vous demande de l'annoncer à vos proches et je prie Allah Tout-Puissant pour que ce soit une période réussie et productive.

¹ Al-Maida, 5/88.

² Tirmidhi, Buyû', 4.

³ Al-Ankabût, 29/17.

⁴ Tirmidhi, Joumoua, 79.

⁵ Tirmidhî, Sifât al-qiyâma, 1.